



Vay, de la préhistoire à la révolution . . .

Vay, une commune paisible, sans histoire. Et pourtant... Depuis des dizaines de générations, des hommes et des femmes y vivent, y travaillent, et y meurent.

Les traces qu'ils nous ont laissées sont rares et souvent difficiles à interpréter pour les périodes reculées, mais elles se multiplient progressivement : une maison ancienne, un acte de vente, une pierre tombale, le tracé d'un chemin, le nom d'un village, des souvenirs de famille, ce sont des traces, si anodines que parfois nous ne le remarquons plus, qui font l'histoire, qui sont l'histoire !

Les traces écrites, pour l'essentiel, proviennent des hommes en vue du lieu : seigneurs, membres du clergé, notables ; les simples paysans ont alors rarement le droit à la parole... En regroupant et en recoupant les témoignages, tentons maintenant de faire revivre le passé de Vay.



Mairie et rue principale de Vay, en 1900.

... Avant les textes

La première trace d'une implantation humaine est sans doute *le menhir de la Pierre-qui-tourne*, près de La Drouetterie. Malgré son nom breton (men – hir, qui signifie pierre levée), il n'a pas été érigé par ces « envahisseurs » venus de Grande-Bretagne en Armorique à partir des IVème-Vème siècles. Malgré Astérix et Obélix, il ne provient pas des « envahis », ces Gaulois établis chez nous depuis plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Les « mégalithes » (grosses pierres) sont les témoins d'une civilisation plus ancienne encore et datent des environs de 3000 avant notre ère. Une hache de pierre polie trouvée sur la commune pourrait dater de la même époque... à quelques centaines d'années près.



Menhir de la Drouetterie

La région était alors beaucoup plus boisée qu'aujourd'hui. Certains auteurs pensent qu'une grande forêt s'étendait de Nozay à Redon bien au-delà de son résidu actuel, la forêt du Gâvre. Cet espace forestier, à supposer qu'il ait existé, était de toute manière percé de clairières et propice, dès la période gauloise, à l'exploitation de gisements locaux de minerai de fer : il faut en effet de grandes quantités de bois pour couler le fer avec des moyens très archaïques. Les « Fosses Rouges », dont le nom semble venir de la couleur de l'oxyde de fer, trouvent leur origine dans cette activité. C'est pour exporter le fer produit que se développent les premiers axes routiers dont on ait gardé trace. Commandés au Sud par l'important centre de Blain, ils sont souvent repris ensuite dans le tracé des voies romaines.

A l'Ouest, l'axe qui marque la limite communale, du nord du Gâvre à la Gabie, correspond à un tronçon de la voie Blain-Rennes qui traverse le Don à Pontveix-en-Conquereuil, où des vestiges nets subsistent. Malgré cette activité, l'habitat est alors très peu dense ; il aurait même décliné de l'époque gauloise à celle de la civilisation gallo-romaine (à partir de 50 avant Jésus Christ). L'étude des noms de lieux (la toponymie) procure quelques renseignements : *Le village de Lugagnac* porte un nom qui le rattache au monde gallo-romain.

Comment le sait-on ?

La finale en « ac » conserve la trace de la finale latine « acum ». L'influence linguistique du breton a fossilisé cette trace (comme à Marsac) alors que plus à l'est, où cette influence s'efface, la finale évolue de « ac » en « ay » ou « é » (Nozay, Saffré, Issé...). Cela demande, bien sûr, plusieurs siècles.

Et Vay alors ?

Le nom viendrait de « via » (le chemin, en latin). Par ailleurs, quelques lieudits ou villages « sonnent » breton, tel Clégreuc. Ce chevauchement des influences linguistiques s'explique : le secteur de Vay-Marsac-Conquereuil est une zone de contact entre *les mondes bretons et « francs » au début du Moyen-Age*.

A l'ouest : Guémené et Plessé ont des noms d'origine bretonne, à l'est, au-delà de Nozay, plus guère d'influence.

Entre les deux, un joyeux mélange. Mais la dominante est « gallo-franque » et non bretonne. D'ailleurs, les infiltrations bretonnes dans le nord de la Loire-Atlantique sont tardives (IX^{ème} siècle) et limitées. Autre toponyme sans doute ancien, Boyenne avec sa cour : ce « curtis » francisé évoque une structure d'exploitation mise en place à la fin du premier millénaire : le grand propriétaire habite la « cour » et les paysans qui dépendent de lui sont regroupés dans le village.

La densité du peuplement croît : l'espace agricole de Vay à partir des **X^{ème} – X^{ème} siècles** est intégré dans le vaste effort de défrichement généralisé de l'Europe occidentale. Le pôle local de cette initiative a sans doute été le *prieuré de Saint-Germain*. La tradition fait remonter sa fondation au XI^{ème} siècle. Il tire son nom de Saint Germain l'Auxerrois qui vécut aux IV^{ème} – V^{ème} siècles et serait passé dans la région nantaise au cours de ses voyages d'évangélisation. Il dépend d'une abbaye bénédictine, or les moines bénédictins (qui suivent la règle de Saint Benoît), ou du moins les paysans qui travaillent pour eux, sont parmi les pionniers des défrichements. Autre témoignage, laïc celui-ci, la « *motte* » *du Souchay* (aujourd'hui commune de la Grigonnais).

Qu'est-ce qu'une motte ?

Une description ancienne du site nous éclaire : près de la métairie du Souchay se trouve « une motte de terre cernoyée (entourée) de douves, appelée le chastel de Liscoët ».

Il s'agit en effet des restes d'un château primitif difficile à dater (X^{ème} – XII^{ème} siècles) dont les remparts et le donjon, en terre et bois, n'ont pas subsisté jusqu'à nous. Seuls restent le monticule, et aussi une trace toponymique : à quelques centaines de mètres à l'est du Souchay actuel un village s'appelle Le Plessis. Or c'est un des noms que l'on donnait à ces mottes.

Les cadres religieux et politiques de l'époque « féodale » se mettent alors en place.

Autour de Saint-Germain se développe un petit noyau, parallèlement sans doute à celui de Vay, un peu plus à l'ouest.

C'est cette petite agglomération qui devient *le cœur d'une paroisse, probablement vers le XIII^{ème} siècle*, même si le plus ancien document connu qui la mentionne date seulement de 1287.



Chapelle St Germain en 1900.

... De la fin du moyen-âge au XVI^e siècle : des temps difficiles !

N'oublions pas le terme « féodal », employé plus haut.

C'est l'adjectif composé à partir du nom « fief » : l'ensemble de l'Europe est, à la base, divisé en seigneuries, fiefs remis à des chevaliers, combattants à cheval. Plus largement, la société se structure en trois groupes :

Les clercs prient, les nobles se battent et tous les autres sont chargés de produire pour nourrir et habiller l'ensemble.

Ce système de trois ordres subsiste jusqu'à la Révolution.

Au XIII^e siècle, les fiefs de Nozay, Derval et Guémené sont mentionnés.

Au XIV^e siècle, *la seigneurie de Vay appartient à une famille bretonne célèbre, les Avaugour*. Par des archives ecclésiastiques, on découvre les *premiers noms* que l'on peut rattacher à Vay : il s'agit de deux « recteurs » (curés actuels) : en 1380, c'est Guillaume Tériac, auquel succède, le 20 avril 1389, Jean Hubert, originaire du diocèse d'Angers, et bâtard. Mais il n'est pas sûr que ces deux prêtres aient résidé à Vay : à l'époque, un recteur se contentait de toucher les revenus de sa cure, et faisait exercer les fonctions religieuses par un vicaire salarié.

Au milieu du XIV^e siècle, la Bretagne, alors indépendante est en pleine guerre civile : deux prétendants se disputent le trône ducal avec l'appui des Français et des Anglais. Jusqu'à la fin du siècle, la Bretagne participe à la guerre de Cents Ans.

De plus, de graves crises (peste, famines) ont diminué la population. Localement, la situation de Vay est bien mauvaise. Au nord, le redoutable château de Derval, un des plus forts de Bretagne intérieure, est un bastion anglais, cédé en 1365, par le Duc Jean IV à Robert Knolle. Du Guesclin, au service du roi de France, est envoyé pour assiéger la place. Jean IV, qui a évolué depuis 1365, a écrit au roi Charles V « qu'il était très fâché de ce que les Anglais tenaient... Derval, à cause des dommages qu'ils apportaient au pays ».

L'arrivée de la soldatesque française n'arrange rien pour les populations. D'ailleurs, la campagne est vaine et Du Guesclin ne parvient pas à prendre le château (1374). Au sud, celui de Blain appartient à Olivier de Clisson. Or Jean IV, toujours lui, a gratifié l'Anglais Chandos du château du Gâvre. Colère de Clisson : « Je me donne au diable si jamais Anglais est mon voisin ». Il détruit le château et fait porter les pierres à Blain pour construire son donjon. Lors d'autres opérations militaires, on mentionne les Anglais à Nozay.

Vay paraît cerné, et les paysans sans défense, aux effectifs réduits, ont dû souvent, avec leur bétail, se réfugier dans la vaste forêt voisine pour éviter le pire.

Le calme revient au XV^{ème} siècle et alors que la France se débat dans des difficultés sans nombre (c'est l'époque de Jeanne d'Arc ; tout le nord du pays est tenu par les Anglais) la Bretagne amorce sa reconstruction. Sans en avoir l'absolue certitude, on peut estimer que *l'actuelle chapelle Saint-Germain, la tour du château de la Cineraye, la nef de l'ancienne église de Vay et sans doute une partie de la maison de Cochetel du Carrefour* datent de ce « beau XV^{ème} siècle » ou du début du XVI^{ème} siècle au plus tard.

Mais avec la seconde moitié de ce siècle de nouvelles difficultés s'annoncent. En effet, même dans la catholique Bretagne, le protestantisme se répand. Dans les campagnes, son fer de lance est la noblesse, et non la moindre ; à Blain, les Rohan qui ont succédé à Olivier de Clisson depuis le début du XV^{ème} siècle, se sont convertis à la nouvelle religion « réformée ». *Le seigneur de Vay a embrassé le protestantisme*. A sa mort en 1583, son fils Charles lui succède, flanqué de Renée de La Chapelle, sa femme, elle aussi protestante convaincue. Lorsque les guerres de Religion débutent vers 1561-1562, les protestants prennent les armes à Blain et à Châteaubriant. Des combats ont alors lieu.

Heureusement, les seigneurs locaux partent parfois combattre au loin et la région est alors épargnée. Mais une fois de plus, les troubles coïncident avec une période de difficultés économiques et démographiques.

Le moment le plus difficile correspond aux troubles de la Ligue, dans les dix dernières années du siècle : les Ligueurs soutenus par les Espagnols refusent que Henri IV, protestant fraîchement converti au catholicisme, soit roi de France. Le gouverneur de Bretagne, Mercœur, utilise le mouvement pour ses ambitions personnelles.

Les châteaux de Blain et Derval, tenus par des protestants ou des catholiques modérés, sont royalistes et s'opposent aux Ligueurs bretons. Il faut la venue d'Henri IV et l'Edit de Nantes (1598) pour apaiser le pays.

Vay peut souffler, sous la houlette de son seigneur « réformé » Charles d'Avaugour qui meurt en 1613.

... Eglise et vie religieuse : de la réforme catholique à la révolution

A partir du début du XVII^{ème} siècle, nous disposons de documents beaucoup plus nombreux sur la vie locale que l'on peut dorénavant étudier plus à fond. Pour faire face à la poussée protestante, l'Eglise catholique se ressaisit. A Vay, une « reconquête » est nécessaire : le seigneur est passé un temps à l'hérésie et si l'on peut affirmer sans risque que la masse des habitants a conservé son attachement au culte ancestral, *quelques familles et non des médiocres sont protestantes* : les Péliesson au manoir de Vauguérin, les Henriet à Cran (aujourd'hui sur La Grigonnais), d'autres encore à la Bergerie ou au Brossais.

La plupart « abjurent » à la fin du XVII^{ème} siècle et reviennent au catholicisme, dans le cadre de la suppression de l'Edit de Nantes qui met fin à la tolérance envers les protestants. Dès le début du siècle, l'Eglise ressent le besoin de se réformer de l'intérieur : elle améliore le recrutement et la formation des prêtres et cherche à mieux encadrer les fidèles. Le contrôle connaît des temps forts, telle la *visite pastorale qui a eu lieu en 1638*. L'Evêque ne s'est pas déplacé en personne, mais il a délégué un de ses adjoints, responsable du nord-est du diocèse, l'archidiacre de la Mée, docteur en théologie. Les archives paroissiales conservent le procès-verbal de ses remarques. Il a contrôlé les lieux, demandant un meilleur entretien des fonts baptismaux et surtout interdisant que le bétail aille pâturer dans le cimetière, autour de l'église. Cette place centrale, ouverte à tous et sans tombes bien individualisées est souvent utilisée à des fins profanes : réunions, foires, pacage. Il entre dans la politique nouvelle de l'Eglise d'en faire un lieu clos, coupé de la communauté. L'archidiacre délimite aussi les tâches des prêtres : le vicaire du Gâvre se voit interdire d'administrer les sacrements à Vay. Il rappelle au recteur qu'il doit célébrer une « messe de Saint Sébastien » chaque jeudi : cela est vivement demandé par les paroissiens ; Saint Sébastien, avec Saint Roch, protège de la peste, un des fléaux du temps. Notre visiteur contrôle aussi la vie privée et les mœurs : un homme et une femme, nommément désignés, doivent cesser « de se hanter et fréquenter sous peine d'excommunication à raison du scandale public ».

Autre structure d'encadrement religieux, *la confrérie du Rosaire*, qui aurait été créée en 1639. Un acte de 1773 mentionne les « prévôts » du Rosaire, responsables de cette confrérie, à l'occasion d'un legs pieux. La dévolution au Rosaire est une de celles qui se développent le plus à l'ère de la Réforme catholique. Pour souligner son attachement au culte ancestral, une famille peut choisir de faire ériger une croix : près de Saint Germain *celle des Provost de l'Aubaudière*, datée de 1612, existe toujours.

Quelles sont les structures religieuses d'ensemble ?

A la tête de la paroisse se trouve le recteur, assisté d'un vicaire. Mais ce ne sont pas nécessairement les seuls prêtres. Au prieuré Saint Germain dépendant de Saint Gildas des Bois, un prieur réside. En 1639, il se nomme Guillaume Mocqué. La Chapelle est *un lieu de pèlerinage* où l'on vient demander la guérison de la colique et des fièvres. Il est encore fréquenté « par les paroissiens et les habitants des paroisses voisines » dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Mais le prieur n'y réside plus dès le XVIII^{ème} siècle au moins : en 1784, le titulaire est un moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il afferme alors les revenus de son prieuré, pour 9 ans, et pour 630 livres tournois (c'est la monnaie du temps) par an. Le fermier perçoit la dîme et les droits sur les terres dépendant du prieuré. En contrepartie, il doit entretenir la chapelle et y faire dire deux messes chaque semaine par un des prêtres de la paroisse. Un peu au sud de Saint-Germain se trouve la « *Chapellenie* » de *Notre-Dame-Du-Carrefour*, une fondation ancienne, sûrement antérieure à 1600. Un chapelain, installé dans l'actuelle maison Cochetel, vit des revenus attachés à ce bénéfice qui proviennent de legs pieux, avec l'obligation de célébrer un certain nombre de messes. Mais il ne dispose pas pour cela d'une chapelle ; ce n'est pas nécessaire car il les célèbre à l'un des autels de l'église paroissiale : c'est l'autel de la Vierge en 1739.

A partir de cette époque au plus tard, le chapelain acquiert une attribution nouvelle, celle de tenir une « *petite école* ». Il doit, soit apprendre à lire et écrire aux moins ambitieux-mais c'est déjà beaucoup, dans une société majoritairement analphabète-, soit apprendre le latin.

L'école n'est pas gratuite et le tarif de 1766 tient compte du niveau d'enseignement requis : pour le latin, il faut verser 40 sous tournois (soit 2 livres tournois), mais 15 sous seulement pour lecture et écriture. Le chapelain-enseignant est parfois un vicaire, tel Alexis Durand, nommé en 1739, ancêtre des « vicaires-instituteurs ». Il est à l'origine *d'une campagne de travaux dont le bâtiment actuel conserve la trace* grâce à une inscription de 1741 sur la tourelle arrière. Une nouvelle campagne a lieu en 1785. Le chapelain du Carrefour est un homme prospère : celui qui meurt en 1738 entretient deux domestiques et jouit d'un bel ensemble de bâtiments. Il est vrai que la contrainte scolaire oblige à consacrer une partie du lieu à une salle de classe rudimentaire. Il s'agit sans doute d'une pièce du rez-de-chaussée, à gauche du couloir axial, qui a partiellement conservé un carrelage ancien.

Autour des membres du clergé un organisme constitué de laïcs, la « *fabrique* » gère le *patrimoine paroissial*.

Lors du renouvellement des « fabricqueurs », ceux qui sortent de charge laissent un inventaire des biens qui permet de connaître les possessions d'une église rurale du temps. Celui de 1655 mentionne entre autres « la croix d'argent doré à laquelle il déffault (manque) un grand clou d'argent et plusieurs autres petits... la grande bannière neuve avec sa poche, deux autres vieilles bannières, l'une rouge, percée en plusieurs endroits, et l'autre noire, aussi dégastée (abîmée) ». La fabrique s'occupe aussi de l'entretien de l'église paroissiale. L'histoire de ce monument, dédié à Saint Pierre aux liens, et détruit vers 1888 est assez bien connue. On en conserve une reproduction. Il était disposé perpendiculairement à l'église actuelle, sur un axe

Est-Ouest, axe traditionnel où le chœur est « orienté », au sens propre de « tourné vers l'orient », c'est-à-dire vers Jérusalem et le soleil levant. La vieille nef est la partie la plus ancienne de l'édifice ; sa façade rappelle celle de la chapelle Saint-Germain, avec des contreforts massifs flanquant une porte centrale. L'église aurait abrité un bel autel de style Renaissance. Autour s'étend le cimetière ancien. *Périodiquement ont lieu des modifications.* C'est sans doute dès le XVIII^{ème} siècle que l'on a aménagé au nord une chapelle du Rosaire. En 1708, la fabrique fait restaurer certains vitraux de la nef. Mais les grands travaux sont à venir. Le 29 septembre 1736, c'est la bénédiction « par vénérable et discret missire Jacques de la Montaigne recteur » *du nouveau chœur de l'église* et d'un agrandissement du cimetière, reporté pour partie au nord de l'édifice ; on y devine une lanterne des Morts sur la reproduction mentionnée plus haut. Sans doute réaménage-t-on alors la sacristie, au nord du chœur. Le logement du recteur est à son tour l'objet de travaux : le 16 novembre 1760 *un presbytère tout neuf est béni (ce bâtiment abrite aujourd'hui la mairie de Vay)*. Il remplace l'ancien, démoli en 1759, qui était situé plus au nord au fond de la basse-cour. Le seigneur de Vay a participé au financement. La dernière étape est la bénédiction de deux cloches le 15 décembre 1785 qui trouvent place « dans la tour (le clocher) édifié cette année » dont la forme rappelle celle de l'actuelle église du Gâvre. Ainsi composée, telle qu'on peut la découvrir sur le cadastre de 1811, *l'église a un plan irrégulier* : chœur plus large que la nef, renflé vers le nord par la sacristie et la chapelle du Rosaire, excroissance méridionale du clocher.

Malgré le cimetière, depuis le Moyen-Age l'habitude est prise d'enterrer aussi dans l'église. L'acte le plus ancien des archives paroissiales, daté de 1624 concerne un « enfeu » (niche funéraire) installé dans l'église. Un sondage dans les registres paroissiaux nous apprend qu'en 1719, sur 50 sépultures dont le lieu est précisé, 36 se font au cimetière, mais 10 dans l'église, sûrement dans la nef, 3 dans la chapelle du Rosaire –il s'agit sans doute de confrères- et une « sous le chapiteau de l'église de Vay ».

En 1721 en revanche, sur 33 enterrements, 32 concernent le cimetière, et un seulement l'église. Selon les années, et le statut social des défunts –l'inhumation dans l'église coûte plus cher-, on constate donc de nettes variations. Etre dans le bâtiment, c'est être proche des reliques, objets sacrés par excellence, qui s'y trouvent. Certaines d'entre elles, authentifiées en 1694, seraient un morceau de la tunique de Saint Urbain martyr et quelques fragments de la Vraie Croix. *Le Saint Lieu est victime en 1757 d'un vol* dont le procès-verbal est conservé. Un matin, vers 5 heures, la sœur du recteur « étant allée selon sa coutume prendre au presbitère... les clefs de l'église pour y entrer faire ses prières et décorer les autels » découvre une porte fracturée. Au cour de l'enquête, les autorités constatent que 50 livres tournois, somme « provenant des offrandes », ont été volées dans la sacristie. On ignore si le coupable fut retrouvé.

Vie et mort des gens de Vay

L'existence de tous les jours, hors du domaine religieux, est plus difficile à saisir. Mais grâce aux registres paroissiaux, cet ancêtre de l'Etat Civil, où le recteur consigne les baptêmes, les mariages et les sépultures, on peut dégager les traits les plus frappants du régime des populations. Malheureusement *les registres de Vay ne remontent pas au-delà de 1700* (à Marsac, les plus anciennes listes de baptême datent des années 1460...). Il faut donc se contenter d'étudier le XVIIIème siècle. Le constat est simple : beaucoup de naissances, 60 à 70 par an, et le baptême suit en règle général le jour même où le lendemain. Le taux de natalité (rapport du nombre de naissance au nombre total d'habitants) est près de 3 fois supérieures au taux actuel. La contrepartie est bien connue : on meurt rapidement et *l'espérance de vie est de 25 à 30 ans*. Il faut deux naissances pour « faire » un adulte : un habitant de Vay sur deux meurt avant 20 ans. Le nombre de morts d'une année « normale » est nettement inférieur à celui des naissances : entre 40 et 60, dans de rares cas moins de 40 ; mais, de manière régulière, se produisent des « crises démographiques » qui emportent 70 à 100 personnes dans l'année, dévorant ainsi une part notable de l'excédent accumulé en bonne période. Prenons un exemple : 1736, 1737 et 1738 sont paisibles, mais une grave crise en 1739 élève le chiffre des morts à 103 pour 72 naissances. Suit une nouvelle période plus calme, mais en 1743 on enterre 109 personnes pour seulement 63 baptêmes. Après une nette reprise, 1748 sera de nouveau une « mauvaise année ». La peste, tant crainte au XVIIème siècle, a disparu, la guerre ne sévit plus, en France du moins, les famines sont moins redoutables.

Qu'est-ce donc qui tue en année difficile ?

Des épidémies : variole, fièvre typhoïde, dysenterie, qui éclatent surtout en automne. Leurs victimes privilégiées sont les enfants et les adolescents. En 1739, en un mois, du 28 septembre au 30 octobre, 46 morts : 14 ont de 1 à 10 ans, 25 de 10 à 30 ans, 7 plus de 30 ans : une hécatombe d'adolescents et de jeunes adultes. Un exemple familial permet de mieux mesurer ce que peut être le drame. Chez les Bricaud de la Rouaudière, Gildas, 7 ans, meurt le 30 septembre ; Pierre, 1 an et demi, le 2 octobre ; Joseph, 8 ans succombe le 8 et Jean, 12 ans, le 9 : 4 morts en 10 jours dans cette famille particulièrement éprouvée. Cela souligne combien, malgré la présence, reconnue, de la maladie, les hommes du temps sont démunis devant elle. En 1779, la dysenterie fait rage, mais avec une violence « moindre » : 33 morts en 2 mois et demi. Là encore, les victimes sont « ciblées » : 25 d'entre elles ont entre 1 et 10 ans. L'existence reste précaire. Nous conservons quelques mentions de mauvaises conditions climatiques. Dans les registres paroissiaux, le recteur note : « L'hiver recommença vers la fête des Rois (l'Épiphanie) 1710 et ce froid fut si rigoureux qu'il cuisit presque tous les grains. Cependant... ceux qui semèrent de l'avoine en cueillirent (récoltèrent) en abondance ». La dernière remarque ajoutée au constat que les décès ne dépassent pas la normale, souligne que ce type de crise est bien moins dangereux que les épidémies. De plus, les paysans le savent bien, un hiver très rude est bien moins grave qu'une gelée de mai ou un été pourri.

Economie et société

Le rythme fondamental est en effet celui des récoltes. En 1789, les habitants de Vay précisent que la dîme représentant 1/13^{ème} du produit de la terre pèse sur « froment, seigle, avoine, orge, blé noir, millette (maïs à petits grains), lins, chanvres et autres espèces de grains ». Ils demandent d'ailleurs que le prélèvement soit réduit au 1/40^{ème}. Pour moulin ces grains, il faut des moulins « un à esve (eau) et l'autre à vent », nous dit un texte de 1426. Le moulin à eau est sans doute celui de Clegreuc : on voit en 1570 « Gilles Morant monnier de Clegreul » venir régler 30 livres tournois au seigneur. Mais il n'y a pas que les grains : *la vigne, déjà mentionnée, est présente* : elle est très anciennement implantée dans la région : dès le IX^{ème} siècle, on la mentionne à Lusanger et Savenay ; les arbres fruitiers les plus courants sont le poirier et le pommier, sans doute le cerisier. Mais le pommier à cidre ne se répand que lentement dans la région. Jusqu'au XVII^{ème} siècle, on boit du vin local, médiocre... ou de l'eau. La victoire du cidre n'est acquise, semble-t-il, qu'au XVIII^{ème} siècle.

Les deux élevages principaux sont, à la fin du XVII^{ème} siècle, celui des porcs qui vont « à la glandée en la forêt du Gavre » et des bœufs et vaches qui pâturent dans les clairières de la forêt ou « aux lieux vagues des bois du Désert situées en la paroisse de Nozay ». Le mouton est aussi présent ; en 1750 l'intendant du seigneur en fait tuer un qui avait été blessé par un loup. Toutes ces allusions soulignent *le poids de la forêt*, à la fois utile et dangereuse, dans l'économie locale. Celle du Gâvre appartient au Roi et comme telle est bien gardée et les habitants de Vay, pour leur bétail comme pour leur approvisionnement en bois n'y ont accès que de manière très règlementée et contre argent. Ils ont plus de liberté sur les « terres vagues et non enfermées qui sont en l'étendue de la paroisse ». Toute une partie du territoire n'est en effet ni en prés ni en champs, mais en landes. Vers 1850 encore, *un tiers de la superficie communale, plus de 1800 hectares, est constitué de landes et d'incultes* (incluant marais et étangs), c'est considérable. Jusque sur ces landes, le seigneur de Vay prélève des droits. Par succession familiale et avec des épisodes forts complexes, la seigneurie de Vay est passée de main en main : aux Avaugour ont succédé les La Chapelle, puis les Damas. *En 1729, c'est la rupture : la seigneurie est vendue* ; elle quitte le monde de la très haute aristocratie (les vendeurs sont la femme d'un prince italien, des petits neveux du cardinal Mazarin, un marquis et un prince) pour passer aux mains de Jacques Berthou de Kerversio, conseiller au Parlement de Bretagne, qui verse 130 000 livres tournois, une très belle somme, pour cette acquisition. Cette seigneurie procure un revenu annuel de 4 000 livres environ. C'est la fille de Jacques qui, épousant Charles Sévère de La Bourdonnaye, fait entrer la seigneurie de Vay et le manoir de la Cineraye (alors orthographié la Seigneuraye) dans *le patrimoine de la famille qui le détient toujours aujourd'hui*. Pour percevoir ses droits et exercer sa justice, le seigneur de Vay dispose d'un personnel dont les principaux membres sont le « sénéchal » qui juge et le « procureur fiscal » qui exerce le ministère public et mène les instructions. Quelques familles de notables locaux, les Bonnet, Mosnier et autres Barbier « trustent » ces charges, ainsi que les

responsabilités religieuses : deux Barbier, Charles et Claude l'oncle et le neveu, sont ainsi curés de Vay de 1759 à 1842 avec une interruption durant la Révolution. A côté de la seigneurie existe le « *général* » de la paroisse, c'est-à-dire l'assemblée de la communauté réunie souvent à l'issue de la messe du dimanche pour régler les problèmes de l'heure. Elle est loin de regrouper la totalité de la population et, ici aussi, les notables locaux prennent les choses en main. On les retrouve par exemple lors de la *rédaction du cahier de doléances* destiné aux Etats généraux de 1789 qui ouvrent la Révolution. Alors que la paroisse prétend compter 2 200 habitants –elle n'en a sans doute en réalité que 1800 ou 2000- seules 29 personnes signent le cahier : les autres, il ne s'agit bien sûr que des hommes adultes, ne peuvent le faire par analphabétisme ou ne se sont même pas déplacés.



Ce modeste document inaugure une ère nouvelle : la Révolution.

Cette plaquette a été réalisée par Philippe HAMON.

Culture et traditions de Vay.

Note de l'auteur : Je remercie Jean-Pierre BEAUMAL, secrétaire de mairie, qui m'a donné accès à sa documentation, Monsieur le Curé de Vay, qui m'a obligeamment ouvert ses archives, Madame COCHETEL, du Carrefour, qui m'a fait visiter sa maison.

En dehors de la documentation locale, j'ai aussi eu recours aux Archives Départementales.

Beaucoup reste à faire : tous renseignements (documents, souvenirs) sont les bienvenus : prière de s'adresser à la Mairie.

L'orthographe des textes anciens a été le plus souvent modernisée. Philippe Hamon.